

États financiers de

**FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

pour l'exercice clos le 31 mars 2024

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	
État de la situation financière	1 - 4
État des résultats	5 - 6
État de l'évolution des soldes de fonds	7 - 8
État des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	10 - 25



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, (QC) H3A 0A3
Canada
Téléphone 514 840 2100
Télécopieur 514 840 2187

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.

Montréal, Canada

Le 19 juin 2024

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière

31 mars 2024

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie	- \$	4 593 367 \$	4 593 367 \$	1 340 264 \$	382 \$	5 934 013 \$
Débiteurs (note 3)	-	605 173	605 173	109 975	-	715 148
Interfonds à recevoir (note 7)	-	2 023 476	2 023 476	-	-	-
Stocks (note 4)	-	183 914	183 914	-	-	183 914
Frais payés d'avance	-	151 634	151 634	2 700	-	154 334
	-	7 557 564	7 557 564	1 452 939	382	6 987 409
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 5)	205 052	-	205 052	-	-	205 052
Placements à long terme (note 6)	-	25 949 876	25 949 876	40 810 472	868 495	67 628 843
	205 052 \$	33 507 440 \$	33 712 492 \$	42 263 411 \$	868 877 \$	74 821 304 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière (suite)

31 mars 2024

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Passif et solde de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et charges à payer						
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	- \$	2 567 107 \$	2 567 107 \$	1 031 868 \$	- \$	3 598 975 \$
Autres	-	1 092 169	1 092 169	258 653	-	1 350 822
Revenus perçus d'avance	-	248 718	248 718	109 650	-	358 368
Interfonds à payer (note 7)	-	-	-	2 017 530	5 946	-
	-	3 907 994	3 907 994	3 417 701	5 946	5 308 165
Avantages incitatifs relatifs à un bail	-	92 263	92 263	-	-	92 263
Dette à long terme - CHUM	-	-	-	20 432	-	20 432
	-	4 000 257	4 000 257	3 438 133	5 946	5 420 860
Solde de fonds						
Fonds général						
Investi en immobilisations	205 052	-	205 052	-	-	205 052
Non affecté	-	29 507 183	29 507 183	-	-	29 507 183
	205 052	29 507 183	29 712 235	-	-	29 712 235
Fonds affectés d'origine externe	-	-	-	33 879 281	862 931	34 742 212
Fonds affectés d'origine interne liés à la police d'assurance vie (note 8)	-	-	-	4 945 997	-	4 945 997
	205 052	29 507 183	29 712 235	38 825 278	862 931	69 400 444
Engagements et garanties (note 14)						
	205 052 \$	33 507 440 \$	33 712 492 \$	42 263 411 \$	868 877 \$	74 821 304 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière (suite)

31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie	- \$	3 813 623 \$	3 813 623 \$	698 870 \$	394 \$	4 512 887 \$
Débiteurs (note 3)	-	182 317	182 317	13 330	-	195 647
Interfonds à recevoir (note 7)	-	2 425 677	2 425 677	-	-	-
Stocks (note 4)	-	99 410	99 410	-	-	99 410
Frais payés d'avance	-	154 995	154 995	-	-	154 995
Terrain et bâtiment destinés à la vente (note 5)	-	634 385	634 385	-	-	634 385
	-	7 310 407	7 310 407	712 200	394	5 597 324
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 5)	235 277	-	235 277	-	-	235 277
Placements à long terme (note 6)	-	23 601 936	23 601 936	37 637 133	574 946	61 814 015
	235 277 \$	30 912 343 \$	31 147 620 \$	38 349 333 \$	575 340 \$	67 646 616 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL


État de la situation financière (suite)

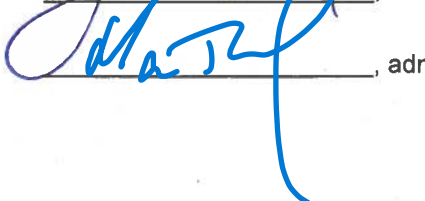
31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Passif et solde de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et charges à payer						
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	- \$	959 956 \$	959 956 \$	282 543 \$	- \$	1 242 499 \$
Autres	-	645 622	645 622	238 994	-	884 616
Revenus perçus d'avance	-	353 453	353 453	-	-	353 453
Interfonds à payer (note 7)	-	-	-	2 425 677	-	-
	-	1 959 031	1 959 031	2 947 214	-	2 480 568
Avantages incitatifs relatifs à un bail	-	118 011	118 011	-	-	118 011
Dette à long terme - CHUM	-	3 485 253	3 485 253	-	-	3 485 253
	-	5 562 295	5 562 295	2 947 214	-	6 083 832
Solde de fonds						
Fonds général						
Investi en immobilisations	235 277	-	235 277	-	-	235 277
Non affecté	-	25 350 048	25 350 048	-	-	25 350 048
	235 277	25 350 048	25 585 325	-	-	25 585 325
Fonds affectés d'origine externe	-	-	-	30 456 122	575 340	31 031 462
Fonds affectés d'origine interne liés à la police d'assurance vie (note 8)	-	-	-	4 945 997	-	4 945 997
	235 277	25 350 048	25 585 325	35 402 119	575 340	61 562 784
Engagements et garanties (note 14)						
	235 277 \$	30 912 343 \$	31 147 620 \$	38 349 333 \$	575 340 \$	67 646 616 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2024

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Produits des activités						
Philanthropiques (note 10)	- \$	5 567 297 \$	5 567 297 \$	13 422 135 \$	194 816 \$	19 184 248 \$
Activités - bénéfiques	-	3 120 559	3 120 559	279 963	-	3 400 522
Commerciales (note 9)	-	213 965	213 965	-	-	213 965
Placements (incluant un gain net non réalisé de 4 147 389 \$ (note 6))	-	6 855 192	6 855 192	-	96 448	6 951 640
	-	15 757 013	15 757 013	13 702 098	291 264	29 750 375
Charges						
Charges des activités						
Philanthropiques (note 10)	-	895 733	895 733	208 401	-	1 104 134
Activités - bénéfiques	-	1 176 591	1 176 591	70 346	-	1 246 937
Placements	-	137 261	137 261	-	6 868	144 129
	-	2 209 585	2 209 585	278 747	6 868	2 495 200
Charges administratives						
Salaires et charges sociale	-	3 617 363	3 617 363	-	-	3 617 363
Autres frais d'exploitation	-	909 938	909 938	-	-	909 938
Campagne majeure et projets technologiques	-	478 634	478 634	-	-	478 634
Amortissement des immobilisations corporelles	83 899	-	83 899	-	-	83 899
Remboursement de taxes (note 9)	-	(866 564)	(866 564)	-	-	(866 564)
	83 899	4 139 371	4 223 270	-	-	4 223 270
	83 899	6 348 956	6 432 855	278 747	6 868	6 718 470
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges						
	(83 899)	9 408 057	9 324 158	13 423 351	284 396	23 031 905
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (notes 5 et 11)						
	-	5 121 723	5 121 723	10 072 522	-	15 194 245
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges						
	(83 899) \$	4 286 334 \$	4 202 435 \$	3 350 829 \$	284 396 \$	7 837 660 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des résultats (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Produits des activités						
Philanthropiques (note 10)	- \$	6 812 411 \$	6 812 411 \$	8 758 305 \$	548 895 \$	16 119 611 \$
Activités - bénéfiques	-	3 077 455	3 077 455	313 320	-	3 390 775
Commerciales	-	60 103	60 103	-	-	60 103
Placements (incluant une perte nette non réalisée de 2 757 374 \$) (note 6)	-	(619 885)	(619 885)	-	28 174	(591 711)
	-	9 330 084	9 330 084	9 071 625	577 069	18 978 778
Charges						
Charges des activités						
Philanthropiques (note 10)	-	839 683	839 683	203 617	-	1 043 300
Activités - bénéfiques	-	1 234 752	1 234 752	77 040	-	1 311 792
Placements	-	131 152	131 152	-	1 729	132 881
	-	2 205 587	2 205 587	280 657	1 729	2 487 973
Charges administratives						
Salaires et charges sociales	-	3 151 758	3 151 758	-	-	3 151 758
Autres frais d'exploitation	-	889 488	889 488	-	-	889 488
Campagne majeure et projets technologiques	-	163 670	163 670	-	-	163 670
Amortissement des immobilisations corporelles	77 126	-	77 126	-	-	77 126
	77 126	4 204 916	4 282 042	-	-	4 282 042
	77 126	6 410 503	6 487 629	280 657	1 729	6 770 015
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges						
	(77 126)	2 919 581	2 842 455	8 790 968	575 340	12 208 763
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (note 5)						
	-	3 820 709	3 820 709	7 826 926	-	11 647 635
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges						
	(77 126) \$	(901 128) \$	(978 254) \$	964 042 \$	575 340 \$	561 128 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2024

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Solde de fonds au début de l'exercice	235 277 \$	25 350 048 \$	25 585 325 \$	35 402 119 \$	575 340 \$	61 562 784 \$
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(83 899)	4 286 334	4 202 435	3 350 829	284 396	7 837 660
Virements internes (note 8)						
Affectation interne de la police d'assurance vie						
Autres	53 674	(129 199)	(75 525)	72 330	3 195	-
Solde de fonds à la fin de l'exercice	205 052 \$	29 507 183 \$	29 712 235 \$	38 825 278 \$	862 931 \$	69 400 444 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de l'évolution des soldes de fonds (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Solde de fonds au début de l'exercice	266 476 \$	31 281 090 \$	31 547 566 \$	29 454 090 \$	—	\$ 61 001 656 \$
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(77 126)	(901 128)	(978 254)	964 042	575 340	561 128
	189 350	30 379 962	30 569 312	30 418 132	575 340	61 562 784
Virements internes (note 8)						
Affectation interne de la police d'assurance vie	—	(4 945 997)	(4 945 997)	4 945 997	—	—
Autres	45 927	(83 917)	(37 990)	37 990	—	—
Solde de fonds à la fin de l'exercice	235 277 \$	25 350 048 \$	25 585 325 \$	35 402 119 \$	575 340 \$	\$ 61 562 784 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges relatives aux activités poursuivies	23 031 905 \$	12 208 763 \$
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	(15 194 245)	(11 647 635)
	7 837 660	561 128
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur disposition de placements	(912 213)	(185 055)
Revenu de dons d'une police d'assurance vie	-	(76 243)
Amortissement des immobilisations corporelles	83 899	77 126
Contribution en biens au CHUM (note 5)	634 385	-
Variation nette de la juste valeur des placements	(4 147 389)	2 777 075
Revenus de dons sous forme d'actions	(858 394)	(605 072)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités poursuivies (note 13)	2 198 505	(1 753 115)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	-	(137 966)
	(3 001 207)	96 750
	4 836 453	657 878
Financement		
Variation nette de la dette à long terme (note 13)	(3 464 821)	59 776
Investissement		
Acquisition de placements à long terme	(18 419 982)	(5 403 914)
Disposition de placement à long terme	18 523 150	3 863 268
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53 674)	(45 927)
	49 494	(1 586 573)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 421 126	(868 919)
Trésorerie au début de l'exercice	4 512 887	5 381 806
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 934 013 \$	4 512 887 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

1. Statut et objectifs de l'organisme

La Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Plaçant le patient au cœur de son engagement, la Fondation a pour mission d'assurer une source de financement complémentaire à son centre hospitalier. Elle contribue à en faire une référence internationale en soins, en enseignement, en recherche et en promotion de la santé.

2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables se résument comme suit :

a) Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

i) Fonds général

Non affecté

Le fonds général non affecté comprend les revenus des campagnes de sollicitation et les revenus de placements dont l'usage n'est pas déterminé spécifiquement au préalable.

Investi en immobilisations corporelles et incorporelles

Le fonds des immobilisations corporelles et incorporelles présente les actifs, tels qu'ils sont détaillés à la note 5, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations. Tous les montants présentés dans le fonds des immobilisations corporelles et incorporelles ont trait à des immobilisations acquises au moyen de ressources grevées d'affectations d'origine externe ou interne.

ii) Fonds affectés

Affectation d'origine externe

Les fonds affectés grevés d'affectation d'origine externe comprennent les apports reçus dont l'usage est réservé à leurs activités respectives, selon la volonté du donateur. Les fonds affectés sont associés aux Fonds Nouveau CHUM, Fonds spécifiques et Fonds programmes, regroupés sous l'appellation « Fonds dédiés ».

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilité par fonds (suite)

ii) Fonds affectés (suite)

Affectation d'origine interne

Les fonds affectés grevés d'affectation d'origine interne comprennent les sommes affectées par le conseil d'administration à des fins spécifiques. La Fondation ne peut utiliser ces sommes à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

iii) Fonds dotation

Les dotations comprennent les dons dont le capital doit être conservé à perpétuité selon les spécifications des donateurs.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent respectivement les fonds en caisse et les placements à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales, aux dates de leur acquisition, étaient inférieures à trois mois.

c) Évaluation des stocks

Les œuvres d'art sont évaluées à la valeur établie au moment de leur donation.

d) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les périodes et le taux annuel suivants :

Élément d'actif	Méthode	Période/taux
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, échéant en mai 2027
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	3 ans
Site Internet	Linéaire	5 ans
Mur de reconnaissance	Linéaire	8 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Bornes de dons	Linéaire	5 ans
Implantation CRM	Linéaire	5 ans

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle et incorporelle est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que cette valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur.

e) Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs reçus relativement à un bail sont constitués de périodes d'occupation gratuites et de remises en argent pour des améliorations locatives effectuées par la Fondation.

Ces avantages incitatifs sont comptabilisés à titre d'avantages incitatifs relatifs à un bail au passif et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail, à partir de la date de prise de possession des locaux par la Fondation. L'amortissement des avantages incitatifs relatifs à des baux est porté en réduction de la dépense de loyer à l'état des résultats.

f) Actifs destinés à la vente

La Fondation classe ses actifs à long terme comme destinés à la vente au moment où les actifs sont disponibles à la vente immédiatement. Les actifs destinés à la vente sont présentés dans l'état de la situation financière au moindre du coût amorti et de la juste valeur diminuée des frais de vente et ils ne font plus l'objet d'amortissement. L'établissement de la juste valeur étant sujet à des estimations et hypothèses importantes, les résultats réels pourraient différer.

g) Constatation des produits

Les apports affectés au fonds général sont constatés à titre de revenus à ce fonds selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les dotations sont comptabilisées en produits du fonds de dotation lorsqu'elles sont reçues. Les rendements nets des fonds de dotations sont redistribués aux fonds dédiés identifiés en fonction des paramètres établis.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Constatation des produits (suite)

Les revenus provenant de la vente de billets de loterie sont enregistrés à la date du tirage. Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages après cette date sont comptabilisés en revenus perçus d'avance.

Les apports reçus sous forme d'œuvres d'art et de lithographie sont constatés à titre de revenus au moment de leur réception et sont comptabilisés à la valeur établie au moment de leur donation.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsque la Fondation reçoit les immobilisations corporelles. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations corporelles.

Les revenus des activités bénéfiques sont constatés à titre de revenus au fonds général ou au fonds affecté lorsque les activités ont lieu et s'il s'agit de ressources affectées de source externe par le contributeur des ressources. Le passif lié à la fraction des revenus encaissés mais non gagnés est comptabilisé à titre de revenus perçus d'avance.

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de revenus au fonds général au moment de la transaction.

Les revenus de placements sont constatés à titre de revenus au fonds général lorsqu'ils sont gagnés, à moins d'ententes spécifiques.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation.

Les gains ou pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen et sont constatés au moment où ils se produisent. Les revenus de placements nets incluent également les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements et sont constatés au moment où ils se produisent.

h) Apports reçus sous forme de biens

La Fondation constate les apports reçus sous forme de biens lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces biens pour son fonctionnement régulier.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Conversion de devises

Les éléments monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché doivent être ajustés à la date de clôture, en fonction du cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur aux dates auxquelles les actifs ont été acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens durant l'exercice. Les gains ou pertes de change doivent être pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur, à l'exception des polices d'assurance vie.

La juste valeur des deux polices d'assurance-vie à la clôture de l'exercice est déterminée en fonction du plus récent rapport d'évaluation actuarielle en se basant sur l'espérance de vie plausible de l'assuré en utilisant plusieurs hypothèses décrites dans le rapport d'évaluation, dont les hypothèses de taux de mortalité, de taux d'intérêt et de taux d'abandon, d'exercice d'options du patron de prime, ainsi que de toutes autres hypothèses pertinentes à ce genre de police d'assurance-vie. La date de la plus récente évaluation actuarielle des deux polices d'assurance-vie est le 31 mars 2024. Cette évaluation est effectuée au besoin, lorsque la direction identifie des fluctuations importantes sur le marché qui pourraient causer un changement de valeur matériel.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement. Ces coûts sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

j) Instruments financiers (suite)

S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie de remboursement de l'actif financier. Si des événements ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration sans toutefois excéder le montant de la charge de dépréciation initiale.

k) Estimations comptables

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Débiteurs

	2024	2023
Prestations de services, activités diverses et autres	495 259 \$	97 723 \$
Taxes à la consommation à recevoir	57 894	51 424
Intérêts courus	52 020	33 170
Dons et commandites à recevoir - fonds dédiés	109 975	13 330
	715 148 \$	195 647 \$

4. Stocks

	2024	2023
Œuvres d'art	75 594 \$	75 554 \$
Divers	108 320	23 856
	183 914 \$	99 410 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

5. Immobilisations corporelles et incorporelles

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	249 723 \$	184 202 \$	65 521 \$
Matériel informatique et logiciels	419 851	395 261	24 590
Site Internet	191 271	176 140	15 131
Mobilier et équipement	479 321	453 161	26 160
Mur de reconnaissance	181 675	120 533	61 142
Bornes de dons	89 192	89 192	-
Implantation CRM	12 508	-	12 508
	1 623 541 \$	1 418 489 \$	205 052 \$

Terrain et bâtiment destinés à la vente

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le terrain et le bâtiment du Pavillon Masson étaient classés comme étant disponibles à la vente. Le coût du terrain et du bâtiment reclassés était de 1 200 000 \$ et l'amortissement cumulé est de 565 615 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Fondation a finalisé la cession de ce terrain et de ce bâtiment au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (« CHUM »), sans contrepartie financière. Un montant de 634 385 \$, représentant la valeur nette comptable, a été enregistré au titre de contribution en biens au CHUM dans le Fonds général non affecté.

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	244 511 \$	161 328 \$	83 183 \$
Matériel informatique et logiciels	410 794	381 150	29 644
Site Internet	175 147	174 966	181
Mobilier et équipement	468 548	447 967	20 581
Mur de reconnaissance	181 675	97 825	83 850
Bornes de dons	89 192	71 354	17 838
	1 569 867 \$	1 334 590 \$	235 277 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

6. Placements à long terme

	Fonds général		Fonds dédiés		Fonds dotation		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
a) Espèces et quasi-espèces	92 802	92 802	951 647	951 647	3 432	3 432	1 047 881	1 047 881
Fonds commun d'actions ⁱ⁾	10 880 944	14 828 951	16 649 012	20 441 018	427 539	498 273	27 957 495	35 768 242
Fonds commun à revenu fixe	9 472 376	8 946 192	12 942 383	11 768 259	301 125	300 010	22 715 884	21 014 461
Autres actifs	1 831 705	1 990 324	2 507 321	2 696 717	65 986	66 780	4 405 012	4 753 821
	22 277 827	25 858 269	33 050 363	35 857 641	798 082	868 495	56 126 272	62 584 405
b) Polices d'assurance-vie (note 9) ⁱⁱ⁾	-	91 607	-	4 952 831	-	-	-	5 044 438
	22 277 827	25 949 876	33 050 363	40 810 472	798 082	868 495	56 126 272	67 628 843

i) Est inclus dans ce fonds un placement libellé en dollars américains pour une somme de néant (20 826 \$ US en 2023).

ii) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, la Fondation a reçu, à titre de dons philanthropiques, une police d'assurance-vie. La valeur initiale au moment de la donation a été établie au montant de 2 114 000 \$. Au moment du décès de l'assuré, la Fondation encaissera le produit de la police d'assurance-vie s'élevant à 10 000 000 \$ qui est affecté au fonds dédié Nouveau CHUM.

De plus, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Fondation a été nommée bénéficiaire irrévocable à titre de dons philanthropiques d'une autre police d'assurance-vie. Au moment du décès de l'assuré, la Fondation encaissera le produit de la police d'assurance-vie s'élevant à 100 000 \$ qui est affecté au fonds Général.

Au 31 mars 2024, les justes valeurs de ces polices d'assurance-vie ont été respectivement établies à 4 952 831 \$ et à 91 607 \$, ce qui correspond à la valeur établie selon la dernière évaluation actuarielle.

Au 31 mars 2024, les placements à long terme comprennent un gain non réalisé de 4 147 389 \$, soit un gain non réalisé de 4 125 191 \$ sur son portefeuille de placements (perte non réalisée de 2 593 588 \$ en 2023) et un gain non réalisé de 22 198 \$ sur le placement de la police d'assurance-vie (perte non réalisée de 163 786 \$ en 2023).

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

6. Placements à long terme (suite)

	Fonds général		Fonds dédiés		Fonds dotation		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
a) Espèces et quasi-espèces	560 763	560 763	1 194 359	1 194 362	383 500	383 500	2 138 622	2 138 625
Fonds commun d'actions ¹⁾	8 648 059	10 547 542	7 732 135	9 090 851	81 600	82 815	16 461 794	19 721 208
Fonds commun à revenu fixe	6 637 442	6 050 664	16 520 250	14 969 292	55 900	56 231	23 213 592	21 076 187
Autres actifs	5 774 850	6 366 724	6 817 975	7 436 631	52 000	52 400	12 644 825	13 855 755
	21 621 114	23 525 693	32 264 719	32 691 136	573 000	574 946	54 458 833	56 791 775
b) Polices d'assurance-vie (note 9) ²⁾	–	76 243	–	4 945 997	–	–	–	5 022 240
	21 621 114	23 601 936	32 264 719	37 637 133	573 000	574 946	54 458 833	61 814 015

¹⁾ Est inclus dans ce fonds un placement libellé en dollars américains pour une somme de 20 826 \$ US.

²⁾ Au 31 mars 2023, les justes valeurs des polices d'assurance-vie ont été respectivement établies à 4 945 997 \$ et 76 243 \$, ce qui correspond à la valeur établie selon l'évaluation actuarielle.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

7. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalités de remboursement. À des fins de présentation, les avances interfonds ont été éliminées de la colonne des totaux présentée à l'état de la situation financière.

8. Virements et affectations internes

Au cours de l'exercice, par résolution du conseil d'administration :

- un montant de 53 674 \$ (45 927 \$ en 2023) a été transféré du fonds général non affecté au fonds général investi en immobilisations pour financer l'acquisition d'immobilisations;
- un montant de 75 525 \$ (37 990 \$ versés en 2023) a été transféré vers les divers fonds dédiés

En 2023 un montant de 4 945 997 \$ lié à la police d'assurance-vie de 10 000 000 \$ (note 6) avait été transféré au fonds dédié du Nouveau CHUM, ce montant correspondant à la valeur établie selon l'évaluation actuarielle au 31 mars 2023.

9. Remboursement de taxes

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Fondation a reçu un remboursement de la Ville de Montréal totalisant 1 059 911 \$ relatif au dossier des taxes foncières du Pavillon Masson. De ce remboursement, un montant de 866 564 \$ a été comptabilisé dans le Fonds général non affecté. Le solde de 193 347 \$, correspondant aux intérêts accumulés, a été comptabilisé dans les produits des activités commerciales au Fonds général non affecté.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

10. Informations sur les activités philanthropiques

	2024	2023
Revenus		
Activités philanthropiques - Fonds général	5 567 297 \$	6 812 411 \$
Activités philanthropiques - Fonds de dotation	194 816	548 895
Activités philanthropiques - Fonds affectés		
Fonds dédiés - nouveau CHUM	2 326 466	2 500 000
Fonds dédiés - autres	11 095 669	6 258 305
	<u>13 422 135</u>	<u>8 758 305</u>
Total des activités philanthropiques	19 184 248	16 119 611
Dépenses		
Coûts des activités philanthropiques	(1 104 134)	(1 043 300)
Excédent	18 080 114 \$	15 076 311 \$

Provenance des apports

	2024	2023
Apports provenant d'entreprises	6 813 771 \$	5 448 087 \$
Apports provenant d'autres organismes	5 601 254	2 688 512
Apports provenant d'individus	6 769 223	7 983 012
	<u>19 184 248 \$</u>	<u>16 119 611 \$</u>

11. Contributions au CHUM

Les campagnes de sollicitation s'échelonnent sur plusieurs exercices avec des objectifs bien précis, dont les réalisations peuvent se concrétiser durant l'exercice ou au cours des exercices suivants. Par conséquent, les contributions attribuées au CHUM au cours de l'exercice représentent des sommes reçues au cours de l'exercice et d'exercices précédents. Ainsi, les sommes attribuées à titre de contributions durant une année visée peuvent facilement excéder les revenus de l'exercice en cours.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

11. Contributions au CHUM (suite)

Les contributions au CHUM au cours de l'exercice sont réparties de la façon suivante :

	2024	2023
Contributions provenant du fonds général		
Fellowships (note 14 b))	275 000 \$	187 500 \$
Centre de recherche ¹⁾ (note 14 b))	1 732 000	1 828 851
Contribution en bien - Pavillon Masson (note 5)	634 385	—
Autres contributions	2 480 338	1 804 358
	5 121 723	3 820 709
Contributions provenant des fonds affectés		
Contributions fonds dédiés - nouveau CHUM	2 326 466	2 500 000
Contributions fonds dédiés - autres ¹⁾	7 746 056	5 326 926
	10 072 522	7 826 926
	15 194 245 \$	11 647 635 \$

¹⁾ Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Fondation a versé 2 000 000 \$ en fonction de son engagement envers le CRCHUM dont 1 750 000 \$ provenaient du fonds général et 250 000 \$, d'un fonds dédié.

12. Apports en dons

La Fondation a reçu des apports et a engagé des charges sous forme de biens, excluant les dons en actions, lesquels sont répartis comme suit :

	2024	2023
Apports des activités philanthropiques		
Apports sous forme de biens	97 398 \$	54 722 \$
Apports des activités bénéfiques		
Apports sous forme de biens	207 993	226 166
Charges		
Charges directes engagées dans le cadre des activités philanthropiques et bénéfiques	(252 144)	(286 341)
	53 247 \$	(5 453)\$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

13. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation

	2024	2023
Débiteurs	(519 501)\$	(69 711)\$
Stocks	(84 504)	12 074
Frais payés d'avance	661	(43 238)
Créiteurs et charges à payer	466 206	(375 432)
Créiteurs et charges à payer CHUM	2 356 476	(1 339 304)
Revenus perçus d'avance	4 915	84 708
Avantages incitatifs reportés	(25 748)	(22 212)
	2 198 505 \$	(1 753 115)\$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Fondation a remboursé sa dette à long terme envers le CHUM pour un montant total de 3 600 322 \$. Ce montant était composé de 3 000 000 \$ de capital et 600 322 \$ d'intérêts courus, dont 115 069 \$ ont été accumulés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024.

14. Engagements et garanties

a) Engagements contractuels

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un contrat de location, pour la location d'espaces à bureaux pour une période de dix ans débutant le 1^{er} juin 2017 et se terminant le 31 mai 2027. Les loyers minimums convenus représentent une somme de 425 929 \$ pour la totalité des périodes des baux. Le solde de ces engagements au 31 mars 2024 se répartit comme suit :

2025	131 637 \$
2026	135 420
2027	136 176
2028	22 696

b) Autres engagements

La Fondation s'est engagée envers le Centre de recherche du CHUM (CRCHUM) à soutenir, en fonction de sa capacité financière, son plan de développement stratégique sur une période de six ans de 2021 à 2026, jusqu'à un montant de 1 500 000 \$ par année pour 2021 - 2022 et 2 000 000 \$ par année pour 2023 à 2026.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

14. Engagements et garanties (suite)

b) Autres engagements (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Fondation a versé 2 000 000 \$ en fonction de cet engagement dont 1 750 000 \$ provenaient du fonds général et 250 000 \$ d'un fonds dédié.

Au 31 mars 2024, la Fondation s'est engagée à soutenir le projet ImagingT2D du CRCHUM à hauteur maximale de 1 717 725 \$ pour une période de 5 ans, en addition à l'entente 2021 à 2026. Le montant maximal annuel est de 343 545 \$, non cumulatifs. À ce jour, aucun montant n'a été versé.

La Fondation s'est également engagée à verser 155 000 \$ en 2025 pour le programme de bourses de perfectionnement et de fellowship du CHUM.

De plus, la Fondation s'est engagée à verser 1 450 000 \$ sur trois ans à la Direction de l'Enseignement et de l'Académie du CHUM, dont 450 000 \$ au cours de l'exercice 2025.

c) Garanties

Au 31 mars 2024, quatre lettres de garantie ont été émises par la banque en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux et du locateur des espaces à bureaux, pour un montant total de 316 691 \$ (cinq lettres pour un montant total de 446 691 \$ en 2023).

15. Instruments financiers

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La Fondation est exposée au risque de change du fait qu'elle n'utilise pas d'instruments dérivés pour atténuer son exposition au risque de change pour ses placements libellés en devises étrangères (voir note 6).

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

La Fondation est de plus indirectement exposée au risque de change dans la mesure où les fonds en portefeuille investissent en monnaies étrangères dans des sociétés sous-jacentes. La gestion de ce risque de change incombe aux administrateurs des fonds faisant partie du portefeuille.

La Fondation n'estime pas être soumise à un risque de change important en raison de sa trésorerie en devises américaines, étant donné qu'un montant minimal est conservé dans ce compte bancaire.

Le tableau suivant indique les principaux éléments qui ont été exposés au risque de change au 31 mars 2024, avec informations comparatives au 31 mars 2023 :

	2024	2023
Juste valeur des placements dans les fonds communs d'actions	- \$	20 826 \$

Les taux de change applicables sont les suivants :

	2024	2023
Dollars américains	1,36 \$	1,35 \$

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les acceptations bancaires et les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les fonds communs à revenu fixe exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La concentration du risque de prix autre découle du recours à un marché particulier pour réaliser des placements.

La Fondation investit sous réserve des lignes directrices et des restrictions relatives au portefeuille énoncées par la convention. Le gestionnaire se préoccupe de positionner ses placements de façon à considérer ces lignes directrices et apporte tout le soin nécessaire à la sélection du portefeuille de fonds afin de mitiger l'étendue de ce risque.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant au risque de crédit sont les débiteurs (à l'exclusion des taxes de vente) et les placements en fonds communs étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

La Fondation n'est pas soumise à une concentration importante du risque en raison de sa trésorerie, étant donné que celle-ci est déposée auprès d'institutions financières reconnues.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. La Fondation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds suffisants pour l'exécution de ses obligations. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2023.